

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18160 - 71ÈME ANNÉE

## Forte mobilisation des Réunionnais contre la carrière de Bois Blanc

### «Une immense chaîne humaine pour ne pas voir défigurer ainsi La Réunion»

Ce dimanche 7 juin, plus de 4.500 personnes venues de toute l'île ont répondu à l'appel du Collectif Touch Pa Nout Roche – Bois Blanc pour combattre le projet de carrière envisagé par la Région de Didier Robert entre la ravine du Trou et celle des Avirons afin de réaliser une route en mer entre La Possession et Saint-Denis. Ce grand rassemblement, soutenu par diverses organisations politiques — dont le Parti Communiste Réunionnais — et associatives, est un encouragement à la mobilisation du peuple réunionnais pour la protection de son environnement.



Plus de 4.500 personnes ont fait une immense chaîne humaine pour protéger l'environnement.

« Toute La Réunion est venue ce matin vers Bois Blanc pour s'opposer à la méga-carrière de 57 hectares sur 67 mètres de profondeur, une des plus grandes de toute l'Union Européenne, prévue ici par le Conseil régional », a déclaré Lilian Reilhac, porte-parole du Collectif Touch Pa Nout Roche – Bois Blanc, en ouverture de ce rassemblement. Il a félicité tous les participants à « cette mobilisation grandissante » contre un projet qui menace non seulement les habitants de Saint-Leu, Les Avirons et L'Étang-Salé mais aussi tous les Réunionnais sur le plan de l'environnement, de la santé et des déplacements.

En effet, cette carrière risque de faner « de la poussière de silice cancérogène sur 4 km alentours » et « 900 camions de 38 tonnes par jour de 5 heures à 20 heures, soit un toutes les deux minutes », ainsi que « la destruction de notre littoral, de sa faune et sa flore, avec la pollution des nappes phréatiques et de la mer », selon le collectif. Tout cela, avec « un impact négatif sur le tourisme et l'économie », comme dit son tract remis aux manifestants.

## Un large rassemblement

Lilian Reilhac a également annoncé que ce « mouvement citoyen » allait se transformer en association pour suivre la procédure en cours contre ce projet devant le Conseil d'État puis éventuellement devant le Tribunal Administratif et qu'il a demandé à ce sujet une audience au préfet et au président de la Région pour cette semaine. Il a conclu son allocution par un autre motif d'opposition à la carrière de Bois Blanc : son atteinte à un lieu de mémoire très important pour tous les Réunionnais, la révolte des esclaves avec Élie à la ravine du Trou en 1811 (« on ne peut pas effacer cela ! »). Après cette allocution, le collectif a diffusé une belle chanson (« galé boi blan, touch pa la tèr la ! ») et il a invité les manifestants à « former une immense chaîne humaine, main dans la main, entre la ravine du Trou et celle des Avirons, pour ne pas voir défigurer La Réunion par cette méga-carrière ». Une chaîne solidaire à laquelle ont participé notamment plusieurs dirigeants et militants du PCR des diverses Sections du pays, ainsi que des artistes renommés, comme Danyèl Waro et Maximin Boyer. Un large rassemblement, encourageant pour la suite du combat !



Lilian Reilhac, porte-parole du collectif Touch pa nout roche.



Une partie de la délégation du PCR, solidaire de la lutte pour la protection de l'environnement.



Des artistes dans la bataille, comme Danyèl Waro.

**Correspondant**

## Edito

### Le temps de la transparence est arrivé

**M**onsieur le Président du Conseil Régional peut-il dire à la population (qui va payer la note) quel montant il a décidé d'attribuer aux différents acteurs dans l'opération « Lo Rosh »?

La réponse à cette question devient essentielle, car le débat est devenu public depuis que les acteurs prennent l'opinion à témoin. On assiste, en effet, à une confrontation entre transporteurs qui se présentent en "groupement" d'intérêts. Le dernier en date dénonce l'importation de roche "étrangères". Jusqu'à maintenant ils ne sont pas connus comme des combattants du déséquilibre de la balance commerciale, laquelle pourrait être aggravée par l'importation de 18 millions de tonnes de roches. Si on compte 10 euros la tonne TTC, cela fait 180 millions d'euros.

Non. Tout le monde a bien compris qu'il ne s'agit pas de roches venant d'Europe, contrairement aux trois quarts de marchandises importées annuellement. Le Président de Région a beau contredire les rumeurs sur l'importation de roches provenant de Madagascar, personne ne le croit. La semaine dernière, il y a même une personne qui a affirmé qu'elle est en mesure de fournir les matériaux nécessaires. Il s'agit de M. Patrick Grondin. Il a brandi des documents montrant qu'il dispose déjà des accords officiels.

Ces 2 événements médiatiques mettent en pièces les affirmations officielles.

D'un autre côté, le schéma des carrières risque d'être dénoncé au Conseil d'Etat. Voilà qui nécessite que le Président de La Région fasse la transparence sur l'affaire des roches et surtout les sommes que chaque acteur projette de gagner dans l'histoire de la 6 voies en mer. Le temps de la transparence est arrivé.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



**Plus de 4.500 personnes**





# Touch pa nout roche



## Joyeux anniversaire à Bruny Payet

Une rencontre qui a eu lieu hier, à Saint-Paul, après la chaîne humaine de ce matin à la ravine du Trou. Le prétexte en était l'anniversaire de Bruny Payet, né le 1er juin 1922 ; il fête donc ses 93 ans.

Bruny Payet a fêté hier son anniversaire à Saint-Paul. Quelques amis du syndicat lui ont rappelé les années passées au siège de la CGTR (1974-1985), après avoir été secrétaire général de mairie à Saint-André (1953-1957) puis directeur de publication à Témoignages (1955 à 1974).

Loin de la nostalgie des anciens combattants, Bruny Payet a discuté de la vie à venir du syndicat, écoutant les uns et les autres.

Maurice Labenne a rappelé l'époque où Bruny Payet est arrivé à la tête du syndicat et Annie Darcourt, les quelques années où elle a accompagné (et rempli) l'emploi du temps du "permanent" comme l'a dit Alain Lorraine.

«... Etre du bond. N'être pas du festin, son épilogue. (...)»

René Char, les feuillets d'Hypnos, 1946.



Bruny Payet et Annie Darcourt. Hier à Saint-Paul, c'était l'anniversaire de Bruny Payet.

### Intervention d'Annie Darcourt

Chers camarades,  
Chers amis,

C'est un grand moment que nous partageons ensemble aujourd'hui autour de notre ami et camarade Bruny Payet qui fête ses 93 ans.

93 ans ! Que dire du combat de cet homme ! Il y aurait tellement à dire et à écrire. Je me bornerai à broser un rapide panorama des quatre années que j'ai partagées avec lui et d'autres camarades.

Alors pour ce faire, j'ai tiré un tiroir, un tiroir de l'histoire que n'ai-je vu du secrétaire confédéral du syndicat le plus représentatif des travailleurs réunionnais au début des années 74.

Une petite case en bois sous tôle de la cour Basile à St-Denis, devenue boulevard de l'Océan. Au fond de l'unique pièce, un tréteau servant de bureau à l'homme que l'administration française a qualifié de « trop diplômé pour travailler à La Réunion ».

Entre ses écrits, ses appels téléphoniques, ses rendez-vous avec les camarades – très souvent ces derniers arrivaient à l'improviste dans le seul espoir de rencontrer Bruny

et il ne les décevait pas – donc

noit. parmi tout ça, il prenait le temps de sillonner les routes de l'île au volant de sa Volkswagen bleue, comme l'a si bien écrit le poète Alain Lorraine, pour tenir des réunions de chantiers, pour expliquer l'appel à la grève, ou encore diverses revendications salariales.

J'ai tiré un tiroir, un tiroir de l'histoire. Que n'ai-je vu qui n'était nous ?

La tenue du stand de la CGTR au Port à la fête de Témoignages ;  
La vente du journal « le Travailleur réunionnais » au Ti marché de St-Denis.

La formation des représentants du personnel pendant une semaine au Dos d'Ane et chaque année.

La formation des syndiqués, une fois par semaine, de 18 h à 20 h voire 20 h 30, tantôt par le camarade et l'ami Gabriel Garcia, tantôt par notre regretté camarade et ami Francis Sautron.

Les réunions du bureau, une fois tous les 15 jours, à partir de 18 h avec nos camarades Maurice Labenne (secrétaire de l'union régionale Sud) et Denis Irouva qui venaient de Saint-Pierre, Serge Bourhis (secrétaire de l'union régionale Ouest) et Roger Rosina, et Gilbert Ramin (secrétaire de l'union régionale Est) qui habitaient à Saint-Be-

J'ai tiré un tiroir, un tiroir de l'histoire. Que n'ai-je vu qui n'était moi ?

Une jeune fille de 18 ans qui a eu le privilège de commencer son entrée dans le monde du travail auprès de ce grand Monsieur qui lui a appris, sans doute sans s'en rendre compte :

- le respect du travail des autres quels qu'ils soient,
- à ne pas rechigner devant le travail,
- à transmettre ses connaissances au plus grand nombre, et
- à ne jamais désarmer.

Nous sommes conscients, camarade Bruny, de toute l'énergie que tu as donnée aux travailleurs réunionnais, par là-même à nous tous, et ce au détriment de ta vie de famille, de ta vie d'homme tout simplement.

Nous ne te serons jamais assez reconnaissants. Merci encore et encore pour tout. Et pour aujourd'hui, laissons place à la fête. Joyeux anniversaire à toi.



## La semaine de Alon Kozé

**Lundi : revue d'actualité avec Manu**

**Mardi : Jean-Bernard Gonthier, président de la Chambre d'Agriculture**

**Mercredi : Jean-Pierre Marchau**

**Jeudi : Jules Dieudonné**

**Vendredi : Escale à Jean Petit**

**Mardi, mercredi et jeudi, les auditeurs peuvent interroger et dialoguer avec l'invité au**

**0262 30 00 30**

## Fréquences

**Le Tampon, Etang-Salé, Saint-Louis, Saint-Pierre, le Tampon, la Plaine des Cafres : 99,8 Mhz**

**Saint-Paul : 98,5 Mhz**

**Le Port : 99,2 Mhz**

**Trois-Bassins : 99,2 Mhz**

**Saint-Andre : 98,1 Mhz**

**Saint-Philippe : 101,6 Mhz**

**Cilaos : 97,6 Mhz**

**Plaine-des-Palmistes : 92,1 Mhz**

**Saint-Denis : 98,4 Mhz**

**Saint-Joseph : 99,6 Mhz**

**Sainte-Rose : 100,4 Mhz**

**Salazie : 92,1 Mhz**

# Otè

## In zé d'pokèr mantèr va kout anou shèr !

*Konm toulmoun moin la lir dann zournal na in rényoné i sort Madégaskar. I prètan li travay pou in sosyété na karyèr é nana lo pèrmi pou inport é pou éspòrt galé... Ala ké li vien La Rényon épi li di dann in konfèrans do prèss ké son sosyété lé paré pou vann La Réjyon 15 milyonn tone galé. Dabitid so bann trikardaz-la, sa I diskite pa dann piblik mé dann sécré. Sé pou dir si sak li di lé sèryé !*

*Na poin lontan in sèrtin Mongin la di li lé pare pou amenn 250000 tone galé La Rényon dopi Madégaskar (sink bato 50000 tone. Arienk sa !), ankor inn foi, ékonm son ane té inn bourik, dé troi zour apré ala ké li déklar li la pankor sign arien é arien lé fé... Touléka, sak mi pans sé ké lo galé la fine shanj an poul zèf an or. Pars figir azot. Mi vann konm moin l'ashté : i paré galé va sort Madégaskar va kout 56 € par tone é lo sinp transpor dopi Sin-Lé ziska La Possession sé 56 € la tone... Na in pé i vé pou vréman, konm di lo kont dékrosh in pon d'or\* dann sète afèr-la.*

*Mi koné pa koman sa va tourné sète afèr-la : in pé i di sa va ruine bann rényoné ! In pé i di sa va tèrmine an katédral kasé ! Bann z'inbésil éré i oi sa va roul konm dési roulète. Touléka lé pa bien parti pou sa ! In pé i di sa in zé d'pokèr mantèr, mé in zé k'i sava kout shèr pou La Rényon, sa va détrui l'anvironeman, an pliské sa lé riskab-konm moin la fine dir-amenn la pèst, la raj, la bilaryoz épi tout sort maladi si i ashté rosh avèk Madégaskar.*

**Justin**

NB I paré nora pou plis sisan milyon dépans galé ; alor, oi zot mèm !

« Dé grin piman i arlèv in kari ! » - In kozman pou la rout

Dabor nana lo sans prop ! Lé vré tout kréol I yèm in pé piman dann zot manjé, kisoï plis, ki soi moin, mé piman i déranj pa nou. An kontrèr ! Mé nan osi lo sans figiré : si in vi i déroul san in pti problèm, san in n'afèr in pé pli gayar tazantan, bin dizon sré konm in pintir san in l'onb, san in limyèr, dizon san gou ni santiman, ébin kosa sa I vo ? In pé I di lo sèl dé la vi. Nou nip é dir lo pima dan la vi. In vi san sèl, ou sinon san piman sé konm k'i diré in anséfalogram plat... Kosa zot i anpans ? Arienk ! Bin alor, fé travay z'ot koko, fé bouy z'ot matyèr griz é zot va oir si rant-rant ni tonm pa tazantan dakor rantre nou.